

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

DÉCLARATION DE

H. E. Mme Minata Samate-Cessouma

COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

**AU FORUM SUR LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE L'APPROCHE AFRICAINE
DES DROITS HUMAINS BASEE SUR LE DEVELOPPEMENT : LE LIEN ENTRE LES
INSTITUTIONS DES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT**

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

6 septembre 2017

Excellences, Membres du Comité des Représentants Permanents de l'Union africaine;

Représentants du Conseil exécutif des NANHRI;

Représentants du Centre de Service Régional du PNUD pour l'Afrique;

Personnel de la Commission de l'Union africaine;

Personnel du Secrétariat des NANHRI;

Distingués Participants ;

Mesdames et Messieurs;

Bonjour

C'est un honneur et un privilège pour moi d'être représentée et de présenter cet important discours d'ouverture de ce FORUM SUR LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE L'APPROCHE AFRICAINE DES DROITS HUMAINS BASEE SUR LE DEVELOPPEMENT : LE LIEN ENTRE DES FORTES INSTITUTIONS DES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT. J'aurais aimé être parmi vous pour cet événement très important mais je n'en ai malheureusement pas la possibilité en raison d'un autre calendrier officiel tout aussi important qui se déroule en même temps que ce séminaire.

Pour commencer, au nom de la Commission de l'Union africaine et en mon nom personnel, je tiens à exprimer notre sincère reconnaissance à la direction et aux membres des NANHRI ainsi qu'au Centre Régional de Service du PNUD pour l'Afrique pour la facilitation de la recherche sur l'état des institutions des droits de l'homme en Afrique et pour leur partenariat avec la Commission de l'Union africaine sur ce projet.

La journée d'aujourd'hui est très stratégique dans le sens où nous ferons d'une pierre deux coups. Je suis heureuse que les représentants des organes d'élaboration des politiques de l'Union africaine, le Comité des Représentants Permanents (COREP) soient également présents pour soutenir l'événement. Je suis convaincue qu'à la fin de la journée, le COREP appréciera l'urgence de la mise en place du Comité des Représentants Permanents sur la Démocratie, les Elections, les Droits de l'Homme et la Bonne Gouvernance.

Mesdames et Messieurs, le programme d'aujourd'hui est divisé en deux, à savoir le lancement du rapport sur l'état des institutions nationales des droits de l'homme en Afrique et le Dialogue Politique de Maendeleo sur les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique. Comme vous le savez tous, il s'agit de deux activités distinctes, mais liées, et je vous demanderai humblement de faire preuve de patience et de participer aux deux événements.

**Excellences,
Distingués Invités;
Mesdames et Messieurs;**

Le thème du Forum - RENFORCER L'APPROCHE AFRICAINE DES DROITS HUMAINS BASEE SUR LE DEVELOPPEMENT : LE LIEN ENTRE DES FORTES INSTITUTIONS DES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT, n'est pas seulement opportun, mais aussi pertinent pour le développement de l'Agenda 2063 de l'Afrique et le travail de l'Union africaine sur les droits de l'homme et des peuples. Cela vaut également pour les Objectifs de Développement Durables de l'ONU.

L'approche du développement de l'Union africaine en matière de droits de l'homme est clairement définie, en particulier dans l'Aspiration trois (3) de l'Agenda 2063- une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, du respect des droits de l'homme, de justice et de la règle de droit. C'est dans le contexte de ce qui précède et le rôle important des Institutions nationales des droits de l'homme sur le développement que le Département des Affaires Politiques a conjointement facilité la signature d'un mémorandum de compréhension (MoU) entre l'Union africaine et le Réseau Africain des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (NANRI). Je suis donc heureuse que nous fassions des progrès sur la mise en œuvre du mémorandum de compréhension. Nos deux événements d'aujourd'hui témoignent de cette conclusion.

**Excellences;
Distingués Invités;
Mesdames et Messieurs;**

Le lien entre les droits de l'homme et le développement a été argumenté de façon convaincante dans plusieurs littératures de développement. Nous avons également assisté aux liens entre les deux dans certains endroits de notre continent, en particulier pendant les conflits armés. Par conséquent, Il ne s'agit plus d'un débat sur l'impact négatif des violations des droits de l'homme sur le développement; Cela souligne pourquoi l'Agenda 2063, le cadre de développement à long terme de l'Afrique, particulièrement l'Aspiration trois, est consacré à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des peuples sur le continent. C'est la conviction de l'Union africaine que, sans une promotion et une protection efficaces des droits de l'homme et des peuples, l'Afrique ne peut pas accomplir l'objectif noble de l'Agenda.

Comme vous l'avez rappelé, l'Union africaine a consacré ces trois dernières années à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des peuples. Avant cette période, l'Union africaine a fourni un renforcement des capacités techniques en formant différentes institutions nationales des droits de l'homme afin de renforcer le système continental des droits de l'homme et de promouvoir le développement. Je suis heureuse de vous informer que les tendances n'ont pas changé. Par exemple, l'année 2015 a été consacrée aux droits économiques des femmes et à l'autonomisation pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique, et dans le même ordre d'idées, 2016 a été déclarée l'année des droits de l'homme en mettant l'accent sur les droits des femmes.

De même, le leadership de l'Union africaine dans son approche habituelle de l'intégration des droits de l'homme dans le développement a déclaré 2017 comme l'année de l'utilisation du dividende démographique grâce à l'investissement dans la jeunesse pour promouvoir les droits de la jeunesse africaine au développement. En reconnaissance du lien entre les droits de l'homme et le développement, l'Union africaine continue dans la même trajectoire de priorisation de la promotion et la protection des droits de l'homme et des peuples et a déclaré l'année 2018 année des droits socio-économiques axés sur la lutte contre la corruption et autres Infractions liées en Afrique.

Excellences;

Invités distingués;

Mesdames et Messieurs;

Comme vous le savez tous, il n'y a pas de système africain des droits de l'homme sans le Mécanisme National des Droits de l'Homme. C'est pourquoi l'étude qui a été lancée par les NANHRI avec l'appui du PNUD est essentielle pour nous en tant qu'Union africaine. J'ai examiné le rapport et je trouve les résultats et les recommandations très utiles. C'est sur cette note que je félicite les NANHRI pour le travail bien accompli.

Je souhaite donc inviter tous les États membres de l'UA à étudier le rapport et à utiliser ses recommandations pertinentes pour renforcer leurs institutions nationales des droits de l'homme afin d'encourager le développement nécessaire sur le continent.

Enfin, le rapport a identifié plusieurs défis pour la promotion et la protection efficaces des droits de l'homme et des peuples en Afrique, y compris un financement insuffisant et des ressources humaines, une instabilité politique et une volonté politique. J'ai demandé aux panélistes qui rendront justice à la thématique du séminaire d'interroger de manière critique les résultats du rapport et des recommandations dans le but de proposer des solutions pratiques aux problèmes des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme en Afrique.

Comme nous le savons tous, il ne peut y avoir de développement durable sans respect des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Joignons nous donc les mains et renforçons les institutions africaines des droits de l'homme aux niveaux national, régional et continental en Afrique pour le développement de l'Afrique.

Je vous remercie.